



**SERVICE PUBLIC**  
**JE-NOUS-TOUS AVEC FO!**

## **Pas de République sans Service Public !**

### **Défendre le Service Public, c'est défendre la République !**

- Comité Confédéral National de la cgt- **FORCE OUVRIERE**  
des 26 et 27 septembre 2018 -

## **Avec FORCE OUVRIERE, participez au meeting "Fonctions Publiques"**



### **avec Christian GROLIER**

**Secrétaire Général de la FGF-FO**

(Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIERE  
1ère organisation syndicale dans la Fonction Publique d'Etat)

## **Vendredi 16 novembre 2018, à 17H00 à St PIERRE DU MONT**

### **Salle multimédia du Forum de la Culture et des Loisirs**

### **Le 6 décembre 2018, pour les élections professionnelles, voter FORCE OUVRIERE, c'est voter pour :**

- Le dégel de la valeur du point d'indice et une augmentation des traitements de 16% ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Plus de services publics de proximité avec une implantation cohérente sur le territoire permettant de garantir l'égalité de traitement des usagers des services publics ;
- La résorption de la précarité et un plan massif de titularisation ;
- Le renforcement du statut général de fonctionnaires et des statuts particuliers ;
- L'amélioration des systèmes de retraite par répartition et le maintien des régimes spéciaux, dont le Code des Pensions civiles et militaires.

**Union Départementale FO des Landes**

Maison des syndicats ( à côté de la médiathèque)

Place de la caserne Bosquet

BP 217 -

40004 -Mont de Marsan cedex

Tél. 05 58 46 23 23 Fax. 05 58 06 46 58

@mail: [udfo40@force-ouvriere.fr](mailto:udfo40@force-ouvriere.fr)

## **FONCTIONNAIRES**

# **FO** la force syndicale

**Fédération Générale  
des Fonctionnaires Force Ouvrière**

# Avec **FORCE OUVRIERE**, **RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

Le Comité Confédéral National de FORCE OUVRIERE—CCN—s'est réuni les 26 et 27 septembre 2018 à Paris.  
C'est le « Parlement » de FO. Ci-dessous, quelques extraits de la résolution adoptée à l'unanimité.

## **HÔPITAL PUBLIC : FO CONDAMNE LE PLAN SANTE**

Concernant les annonces du « Plan santé 2022 », le gouvernement entend déconstruire notre système de santé, dont l'hôpital public est au centre, en fermant des milliers de lits, en supprimant des milliers de postes, en réduisant le nombre d'hôpitaux ou les fusionnant dans les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire), par ailleurs ouverts au privé ne permettant pas de répondre aux besoins de santé publique de la population.  
FO condamne ce plan santé et rappelle que les mesures d'économies de 3,8 milliards sur l'assurance maladie, dont 1 milliard sur l'hôpital prévu au PLFSS 2019 doivent être abandonnées.



## **FONCTION PUBLIQUE : S'OPPOSER AU DEMANTELEMENT**

(...) Les politiques de démantèlement des services et des missions, notamment matérialisées par « Action Publique 2022 », se traduisent par un désengagement de l'État, une territorialisation accrue, voire une privatisation des services. À cela s'ajoute une attaque sans précédent contre le statut général des fonctionnaires par l'individualisation des carrières au détriment des règles collectives de gestion, ainsi que l'accroissement de la précarité par le recrutement de contractuels en lieu et place de recrutement sous statut.  
Le CCN revendique au contraire des services publics forts, garants de proximité, d'égalité et d'une redistribution des richesses et de la solidarité entre tous ainsi que le maintien de la gratuité des services existants voire leur extension et rejette toute création de vignette pour le réseau routier et la privatisation des routes.  
**Le CCN rappelle également que Force Ouvrière reste mobilisée pour défendre le Département que le gouvernement veut désormais supprimer.**  
**Le CCN affirme qu'il n'y a pas de République sans Services Publics et que défendre le Service Public c'est défendre la République ! (...)**



## **RETRAITES :**

### **« POUR LE MAINTIEN DE TOUS LES REGIMES DE RETRAITE »**

La volonté là encore d'annihiler la solidarité que représente la retraite par répartition pour la remplacer par un système individualisé conduira à accroître cette tendance tout en aggravant les inégalités, car **la retraite par points, c'est le travail sans fin.**

**Le CCN exige que soient maintenus le régime général par répartition, les régimes spéciaux et particuliers ainsi que le Code des pensions civiles et militaires de retraite.**

Il refuse toute « universalisation » des régimes existants qui, de fait, conduira à une retraite à minima pour tous et ouvrira la voie à un système par capitalisation, cheval de Troie des fonds de pension.

(...) **Au regard du projet gouvernemental destructeur de nos droits à la retraite, fort de la revendication « pour le maintien de tous les régimes de retraite », FO prendra toutes les initiatives nécessaires dans l'unité la plus large pour obtenir satisfaction.**

En ces jours de rentrée scolaire, la Confédération apporte son soutien plein et entier à toutes celles et ceux qui font vivre l'école de la République. Une école aujourd'hui fragilisée, territorialisée et morcelée, aux moyens insuffisants et disparates : une école dont les contre-réformes successives ont fait l'un des symboles du désengagement de l'État.

À l'instar de l'inversion de la hiérarchie des normes, la réforme territoriale a pour effet de casser le cadre national au profit de réglementations locales, participant du démantèlement du service public : l'Éducation nationale, une et indivisible, se meut en une multitude d'établissements, et autant de programmes ou de rythmes scolaires. Le baccalauréat comme les diplômes nationaux sont clairement menacés. À cela s'ajoute la sempiternelle réduction des dépenses publiques, conduisant à des baisses drastiques d'effectifs – 100 000 postes d'enseignants supprimés depuis 2007 – et des conditions de travail dégradées, alors même que les élèves sont toujours plus nombreux.

Pour Force Ouvrière, il est insensé de réduire l'éducation à un poste de dépense budgétaire : c'est ignorer qu'elle est un bien commun, indispensable pour construire l'avenir. L'école n'est pas à géométrie variable, elle doit être la même pour tous, en tous points du territoire. **Les élections du 6 décembre prochain**

**représentent l'occasion d'exprimer haut et fort nos revendications pour la défense des fonctionnaires et agents publics**, de condamner en particulier la précarisation croissante dans l'Éducation nationale par le recours massif aux contractuels et de demander la création d'emplois statutaires à hauteur des besoins. Il est crucial de préserver le service public républicain et le statut de la fonction publique comme garants de l'intérêt général et freins à l'explosion des inégalités.

Nous ne voulons pas d'une école à plusieurs vitesses qui, préparant les enfants à une société inégalitaire, distingue entre ceux qui peuvent réussir – parce qu'ils en ont la chance, la capacité ou les moyens – et les autres.

Or, ce gouvernement transforme l'égalité d'accès au droit à l'éducation en une sélection visant à ne privilégier que les futurs « *premiers de cordée* ».

L'école de la République est celle qui garantit l'égalité réelle, au-delà de la seule égalité des chances, trop souvent érigée comme marchepied à une réussite au mérite alors qu'elle n'est que le prétexte à une mise en concurrence de tous contre tous.

L'État doit donner à l'école les moyens de renouer avec son projet d'émancipation sociale par la transmission de l'instruction et le respect des valeurs communes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. **Plus que jamais, notre école est le terreau de la République.**



**FO Com- La Poste**

**Bureaux de poste : vers quel service public se dirige-t-on ?**

Maisons de Service au Public (MSAP), facteurs-guichetiers, bureaux « sensibles », agences postales communales... la présence postale ne cesse de se modifier et de se réduire. Le mot d'ordre est rentabilité, ce qui laisse peu de place à la notion de service public partout et pour tous. En France, comme ailleurs en Europe, l'idéologie libérale ambiante modifie la notion même de service public. L'État français se désengage partout et par tous les moyens. Que ce soit pour les impôts, les missions données aux préfetures, les hôpitaux, le rail... **c'est l'ensemble du modèle social français, garant des missions de service public qui est attaqué . Le 6 décembre, VOTEZ FO !**

Les temps que nous traversons sont difficiles : pas mal de nos concitoyens sont exposés à des difficultés dans le domaine professionnel, les attaques incessantes contre les fonctionnaires nécessitent une mobilisation des agents des collectivités territoriales.

**Fonction Publique Territoriale**

Cela ne concerne pas que les salariés du privé : de plus en plus souvent nous sommes amenés à aller soutenir des collègues dans les collectivités territoriales, d'où l'intérêt d'être syndiqué et de voter le 6 décembre 2018 aux élections professionnelles pour élire nos représentants au sein des collectivités.

Je citerai un exemple: les rythmes scolaires. Ils suscitent toujours de nombreuses questions : retour au rythmes des 4 jours de classe hebdomadaires par certaines collectivités et pas d'autres, avenir du fonds d'amorçage très incertain, conditions de travail dégradées, respect du statut des ATSEM, flou au sujet du « Plan mercredi » du Ministre Blanquer ....Tout ceci amène FO à avoir une réflexion sur les conséquences statutaires, financières et pratiques de l'organisation de la semaine scolaire avec nos camarades FO enseignants du 1er degré.

**Ce n'est qu'en se regroupant que l'on pourra faire respecter nos droits, notre seule loi.  
Alors, le 6 décembre prochain, votez FORCE OUVRIERE !  
vous voterez pour l'indépendance et la détermination**

## Prélèvement à la source et avenir de la Direction Générale des Finances Publiques

Cette réforme présentée comme d'une ébouriffante modernité, dite indispensable et souhaitée par les français se trouve aujourd'hui au centre d'une polémique politique où chacun y va de son petit couplet. **Dès 2016**, les arguments développés par FO-DGFIP ont été balayés d'un revers de main. Il fallait faire comme les autres et peu importe à quel prix.

Il en demeure pas moins que les relations au sein de l'entreprise en seront profondément modifiées.

De plus, cette réforme ne s'imposait pas compte tenu du niveau actuel d'automatisation du recouvrement de l'impôt. La vraie simplification aurait été de rendre la mensualisation de l'impôt obligatoire.

Le Conseil des prélèvements obligatoires indiquait en 2012 : *«Le passage à la retenue à la source a des conséquences sociologiques et psychologiques, notamment le risque d'altération des relations de travail dans l'entreprise ou la dégradation du consentement à l'impôt. Au final le prélèvement à la source a perdu une grande partie de son intérêt.»*

En effet, actuellement 98 % de l'impôt sur le revenu est recouvré spontanément, difficile de faire

mieux !

Aujourd'hui, afin de rassurer, certains se précipitent vers les guichets des Finances Publiques ou multiplient les appels téléphoniques pour obtenir des réponses techniques.

En remerciement de leur investissement et de leur loyauté, les agents de la DGFIP devront une nouvelle fois absorber une grande partie des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État : 4500 postes l'an prochain et 10 000 les années suivantes sur un effectif aujourd'hui d'à peine plus de 100 000 agents.

(L'an dernier, la DGFIP a absorbé 97 % de ces suppressions)

**La disparition des services de la DGFIP dans le milieu rural ne fait que commencer...**

Au plan local, si les fermetures envisagées des trésoreries de Mugron, Amou, Geaune, Soustons, Hagetmau, sont provisoirement suspendues (annonce de Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès Ministre de l'Action et des Comptes publics lors de sa venue dans les Landes en septembre dernier), néanmoins, elles laissent présager le début de l'abandon des territoires par notre administration qui mettrait le service public en première ligne il y a peu.

IL FAUT SAUVER LE  
**SERVICE PUBLIC**



Un syndicat  
indépendant  
pour défendre

Les salaires

Les statuts

Les postes

Le code des pensions



Puisque, dicit le Président Macron, *« les hôpitaux ne souffrent pas d'un sous-financement, mais d'un souci d'organisation »*, son plan Santé 2022 ne s'intéresse qu'au mode de fonctionnement des établissements de santé.

A la lecture de ce nouveau plan, il n'y a plus de place au doute quant aux intentions de ce gouvernement : les fusions sont sur les rails en y associant le secteur privé !

**-L'actuel Groupement Hospitaliers de Territoire (GHT)** des Landes devra intégrer tous les établissements publics et privés du territoire (EHPAD, cliniques...) avec pour dénominateur commun une direction unique, une Commission Médicale unique, des instances communes...

Des services vont fermer ou être déplacés vers une autre structure avec au passage la fermeture de lits, la suppression de postes et la mobilité des personnels.

**-L'offre de soins sera repensée** afin qu'il n'y ait pas de concurrence entre acteurs du territoire. Les plateaux techniques (bloc opératoire, salle de naissances...) de Dax et Mont-de-Marsan vont être regroupés permettant la poursuite de la fermeture de lits et la suppression de postes. Nous n'aurons donc plus qu'un seul bloc opératoire dans le département.

**Et le patient là-dedans ?**

Il devra aller plus loin recevoir des soins qu'il a aujourd'hui près de chez lui et qu'il ne retrouvera peut-être même plus dans le département.

**Et les personnels ?**

## Santé publique

Beaucoup subiront une mobilité forcée quand leurs postes de travail seront supprimés.

Seules les Aides-soignantes (AS) en EHPAD recevront une prime... Les autres non.

**FO n'accepte pas que le gouvernement divise les personnels qui ont le même statut !**

Mais ce ne sont pas 30 euros mensuels de plus qui vont améliorer leurs conditions de travail et améliorer la qualité de prise en charge de nos aînés ! C'est du personnel supplémentaire qu'il faut !

FO s'oppose aux mesures de ce plan qui ne reprennent aucune des revendications mises en avant au moment de la grève des EHPAD.

**FO revendique :**

**- Le maintien de tous les hôpitaux, l'arrêt de la fermeture de lits et des suppressions de postes**, l'abandon du plan d'économies de 1,2 milliards sur la masse salariale et l'augmentation des effectifs afin que les agents retrouvent des conditions de travail décentes, seule garantie d'une prise en charge correcte de tous les usagers de l'hôpital public.

**- L'adéquation entre les moyens engagés et les besoins des patients ou des résidents** et non pas, comme c'est le cas aujourd'hui l'adaptation des besoins des patients aux moyens dont on dispose.

**Le 6 décembre, votez FORCE OUVRIERE !**